

va, au sein des Nations Unies, jouer un rôle au Yémen pour y maintenir la paix, nouvelle dont le secrétaire d'État aux Affaires extérieures vient de nous faire part. Le Canada, par sa présence au sein des forces de maintien de la paix, s'est acquis une bonne réputation qu'il saura garder en cette circonstance, j'en suis sûr.

Je désire féliciter le gouvernement d'avoir assumé ses responsabilités et ajouter que notre groupe a toujours favorisé toute participation du Canada sous les drapeaux des Nations Unies en vue de maintenir la paix à travers le monde et de collaborer à une force mondiale pour la paix.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

INTERPELLATION RELATIVE AU CONGÉ D'ÉTÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je me demande si le premier ministre pourrait nous donner un aperçu général des projets pour la session. Si je me souviens bien, il a déclaré dans un discours qu'il a prononcé à la Chambre il y a une quinzaine de jours, que certaines questions seraient réglées dans la présente partie de la session. Quels sont ses projets en général en ce qui concerne la poursuite de la session et est-il en mesure de nous dire si elle se poursuivra jusqu'à l'automne pour nous permettre de terminer le programme législatif?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous espérons et nous voulons, avant de songer au congé, donner suite aux propositions déjà inscrites au *Feuilleton* et à celles qui y seront inscrites la semaine prochaine. Je ne sais si les choses se passeront comme nous l'entendons, car c'est à la Chambre de décider. Cependant, j'espère que nous pourrions terminer notre programme législatif vers le milieu ou la fin de juillet; si nous y parvenons, il serait alors souhaitable, je crois, de prendre congé jusqu'à l'automne. C'est l'avance des travaux actuellement à l'étude qui décidera de la chose.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre peut-il nous faire connaître les projets de loi qui seront inscrits au *Feuilleton* la semaine prochaine?

Le très hon. M. Pearson: Pas pour le moment mais j'espère pouvoir satisfaire la curiosité bien légitime du député au début de la semaine prochaine. Nous comptons inscrire d'autres articles au *Feuilleton* dès le début de la semaine prochaine et ce sera là le programme que nous voudrions terminer avant de songer à un congé.

[M. Douglas.]

M. Knowles: Y aura-t-il une mesure relative aux pensions?

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ALLEMAGNE DE L'OUEST—AIDE MILITAIRE AUX PAYS D'AFRIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Ma question s'inspire de rapports parus dans les journaux, voulant que le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest ait confirmé hier qu'il avait fourni une aide militaire, en secret, à sept pays d'Afrique et qu'il ait admis que le silence gardé à ce sujet avait fait tort à l'Allemagne de l'Ouest. Le ministre peut-il fournir des renseignements à la Chambre sur ces rapports et nous dire ce que pense le gouvernement de cette action militaire secrète de la part de l'un de ses alliés de l'OTAN?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne saisis pas tout à fait le sens de la question posée par l'honorable député de Kootenay-Ouest et qui a trait à l'aide militaire fournie par le gouvernement de l'Allemagne occidentale à plusieurs pays indépendants de l'Afrique. Toutefois, j'ai lu les rapports dans les journaux selon lesquels le gouvernement allemand aurait annoncé les détails de ce programme hier.

Nous n'avons reçu aucun renseignement jusqu'ici de notre ambassade à Bonn, au sujet de cette affaire. Lorsque nous en recevrons, il vous intéressera sans doute de savoir si ces ententes concernent directement le Canada de quelque façon, mais je serais surpris que ce soit le cas, d'après ce que les journaux ont rapporté. Je constate que les journaux ont mentionné que le gouvernement allemand avait bien précisé que cette aide avait été accordée à la demande expresse des pays en cause qui désiraient qu'on leur aide à maintenir l'ordre et la sécurité intérieurs.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si l'un de ses fonctionnaires savait que le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest avait pris cette mesure et si ce même gouvernement avait consulté le Conseil ministériel de l'OTAN au sujet d'une décision qui devait avoir, de toute évidence, des répercussions sérieuses dans la conjoncture internationale.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je ne puis rien ajouter à ce que j'ai dit.